



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2022, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	36-4098-4	Numéro de la version :	3.00
Date de parution :	2022/08/23	Remplace la version datée de :	2020/10/29

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Trousses d'épissure pour câbles d'alimentation en résine (82-AN, 82-A1N, 82-A2N, 82-A3N) Scotchcast(MC) 3M(MC), avec résine 4N Scotchcast(MC) 3M(MC)

Numéros d'identification de produit

80-6116-1668-3 80-6116-1671-7 80-6116-1672-5 80-6116-1673-3 XD-0055-2960-2
XD-0055-2962-8

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

Électrique

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des marchés des produits électriques
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des FDS des composants de ce produit sont:

24-9848-3, 35-7972-9

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION

IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2023, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 35-7972-9
Date de parution : 2023/03/08

Numéro de la version : 5.00
Remplace la version datée de : 2022/08/23

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Résine isolante 4N ScotchcastMC 3M(MC), composant B

Numéros d'identification de produit

LH-A100-1885-2 LH-A100-1949-3 LH-A100-1949-4 LH-A100-1949-5 LH-A100-1949-6
LH-A100-1949-7

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Électrique

Utilisation spécifique

Partie B De Résine 4N

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des marchés des produits électriques
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë (orale) : Catégorie 4.

Toxicité aiguë (par voie cutanée) : Catégorie 4.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 1B.

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A

Toxicité pour la reproduction Catégorie 2.

Carcinogénicité : Catégorie 1B.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Corrosion | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut causer le cancer.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : système respiratoire |

Mises en garde

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un dispositif de protection des yeux et du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Réponse:

EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. EN CAS D'INGESTION : Se rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

Entreposage :

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Pourrait causer des brûlures chimiques au système gastro-intestinal.

18% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

36% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

100% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Fenol, gestyreneerd	61788-44-1	30 - 60 Secret Fabrication *	Phénol styréné
N-Aminoéthyl pipérazine	140-31-8	5 - 22	1-Piperazineethanamine
DISTILLAT NAPHTENIQUE LOURD DE PETROLE, EXTRAIT AU SOLVANT	64742-11-6	5 - 20	Extraits au solvant (pétrole), distillat naphténiq ue lourd. Se compose principalement d'hydrocarbures aromatiques dont le nombre d'atomes de carbone se situe en majorité dans la gamme C20-C50. Ce flux est susceptible de contenir 5 wt. % ou plus
ACIDES D'ALKYL, PRODUITS DE RÉACTION AVEC LE TRIÉTHYLENETÉTAMINE	Secret Fabrication	5 - 17	Ne s'applique pas
ACIDES D'ALKYL, PRODUITS DE RÉACTION AVEC TETA ET DGEBA	Secret Fabrication	4 - 10	Ne s'applique pas
PRODUIT DE RÉACTION D'AMINE CYCLOALIPHATIQUE AVEC RÉSINE ÉPOXY AROMATIQUE	Secret Fabrication	1 - 8	Ne s'applique pas
DISTILLATS DE PÉTROLE	Secret Fabrication	1 - 7 Secret Fabrication *	Ne s'applique pas
Composant résiduel du craquage thermique (pétrole)	64741-80-6	1 - 7 Secret Fabrication *	Combinaison complexe d'hydrocarbures produite comme fraction résiduelle dans la distillation du produit résultant d'un craquage thermique. Se compose principalement d'hydrocarbures insaturés dont le nombre de carbones est en majorité supérieur à C20 et dont le point d'ébullition est approximativement supérieur à 350 °C
2,4,6- Tris[(diméthylamino)méthyl]phé nol	90-72-2	1 - 5 Secret Fabrication *	2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol
Triéthylènetétramine	112-24-3	<= 2	N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-Diamine
Bis[(diméthylamino) méthyl) phénol	71074-89-0	<= 1	Bis[(diméthylamino)méthyl]phénol
Noir de Carbone	1333-86-4	< 1	Noir de carbone

ACIDES D'ALKYL, PRODUITS DE RÉACTION AVEC TETA ET DGEBA est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

PRODUIT DE RÉACTION D'AMINE CYCLOALIPHATIQUE AVEC RÉSINE ÉPOXY AROMATIQUE est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Bis[(diméthylamino) méthyl) phénol est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

Triéthylènetétramine est un matériau dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer

à la section 15 pour plus de renseignements.

Distillat naphtenique lourd de petrole, extrait au solvant est un matériau dangereux assujetti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

2-Pipérazine-1-yléthylamine est un matériau dangereux assujetti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

ACIDES D'ALKYL, PRODUITS DE RÉACTION AVEC LE TRIÉTHYLENETÉTRAMINE est un matériau dangereux assujetti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

Composant résiduel du craquage thermique (pétrole) est un matériau dangereux assujetti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

DISTILLAT DE PÉTROLE est un matériau dangereux assujetti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT. Se référer à la section 15 pour plus de renseignements.

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Brûlures cutanées (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons, douleur intense, cloques et destruction des tissus). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Composés d'amines
Monoxyde de carbone
Bioxyde de carbone
oxydes d'azote

Condition

Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égouts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Pour les déversements majeurs, au besoin, demander l'aide d'une équipe de professionnels du nettoyage de déversements. Pour les déversements mineurs, neutraliser avec précaution en ajoutant un acide dilué approprié, tel que le vinaigre. Travailler minutieusement pour éviter toute ébullition ou éclaboussure. Continuer d'ajouter un agent neutralisant jusqu'à ce que cesse la réaction. Laisser refroidir avant de ramasser ou utiliser un ensemble de nettoyage pour les déversements caustiques (alcalin ou basique) vendu sur le marché. Suivre attentivement le mode d'emploi du produit. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à l'écart des acides;

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Triéthylènetétramine	112-24-3	AIHA	MPT:6 mg/m ³ (1 ppm)	la peau

Noir de Carbone	1333-86-4	ACGIH	MPT(fraction inhalable):3 mg/m3	
-----------------	-----------	-------	------------------------------------	--

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Écran facial plein

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc Butyle

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en caoutchouc butyle

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Résine
couleur	Noir
Odeur	Amine
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>

pH	10 - 12
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	319,4 °C
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	533,3 Pa
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	1,03 g/ml
Densité relative	1,03 [Ref Std:Eau=1]
Hydrosolubilité	660 ppm [@ 77 °F]
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	3 000 mPa-s - 4 500 mPa-s [@ 25 °C]
Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données disponibles</i>
Pourcentage de matières volatiles	3 - 5 %
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<i>Pas de données disponibles</i>
Taille moyenne de particules	<i>Pas de données disponibles</i>
Masse volumique	<i>Pas de données disponibles</i>
Masse moléculaire	<i>Ne s'applique pas</i>

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants

Pas de données disponibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Peut être nocif si inhalé. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Nocif en cas de contact cutané. Corrosion (brûlures cutanées) : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons, de la douleur intense, la formation de cloques, des ulcérations et une destruction des tissus. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

Ingestion :

Nocif si avalé. Corrosion gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs aiguës à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements et la diarrhée, ainsi que du sang dans les selles et/ou des vomissures. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Mazouts résiduels (lourds)	64741-80-6	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
DISTILLATS DE PÉTROLE	Trade Secret	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Suies (comme trouvé dans l'exposition professionnelle des ramoneurs)	1333-86-4	Grp. 1: Cancérogène pour l'homme	Centre International de Recherche sur le Cancer
suies	1333-86-4	Agent carcinogène connu pour l'être humain.	Agents carcinogènes selon le National Toxicology Program
Noir de carbone	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Information complémentaire:

Les personnes déjà sensibles aux amines peuvent développer une sensibilité croisée à certaines autres amines.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA >1 000 - =2 000 mg/kg
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA >5 - =12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >300 - =2 000 mg/kg
Fenol, gestyreneerd	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Fenol, gestyreneerd	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
N-Aminoéthyl pipérazine	Dermale	Lapin	LD50 865 mg/kg
N-Aminoéthyl pipérazine	Ingestion	Rat	LD50 1 470 mg/kg
ACIDES D'ALKYL, PRODUITS DE RÉACTION AVEC LE TRIÉTHYLENETÉTAMINE	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
DISTILLAT NAPHTENIQUE LOURD DE PÉTROLE, EXTRAIT AU SOLVANT	Dermale	Composants similaires	LD50 > 3 000 mg/kg
DISTILLAT NAPHTENIQUE LOURD DE PÉTROLE, EXTRAIT AU SOLVANT	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 5 mg/l
DISTILLAT NAPHTENIQUE LOURD DE PÉTROLE, EXTRAIT AU SOLVANT	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
ACIDES D'ALKYL, PRODUITS DE RÉACTION AVEC LE TRIÉTHYLENETÉTAMINE	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
DISTILLATS DE PÉTROLE	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
DISTILLATS DE PÉTROLE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 4,1 mg/l
DISTILLATS DE PÉTROLE	Ingestion	Composants similaires	LD50 4 320 mg/kg
Composant résiduel du craquage thermique (pétrole)	Dermale	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Composant résiduel du craquage thermique (pétrole)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 4,1 mg/l
Composant résiduel du craquage thermique (pétrole)	Ingestion	Composants similaires	LD50 4 320 mg/kg
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Dermale	Rat	LD50 1 280 mg/kg
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Ingestion	Rat	LD50 1 000 mg/kg

Résine isolante 4N ScotchcastMC 3M(MC), composant B

Triéthylènetétramine	Dermale	Lapin	LD50 550 mg/kg
Triéthylènetétramine	Ingestion	Rat	LD50 2 500 mg/kg
Bis([diméthylamino] méthyl) phénol	Ingestion		LD50 estimée à 300 - 2 000 mg/kg
Noir de Carbone	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Noir de Carbone	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Fenol, gestyreneerd	Lapin	Aucune irritation significative
N-Aminoéthyl pipérazine	Lapin	Corrosif
ACIDES D'ALKYL, PRODUITS DE RÉACTION AVEC LE TRIÉTHYLENETÉTAMINE	Données in Vitro	Aucune irritation significative
DISTILLAT NAPHTENIQUE LOURD DE PETROLE, EXTRAIT AU SOLVANT	Composants similaires	irritant légère
DISTILLATS DE PÉTROLE	Composants similaires	Aucune irritation significative
Composant résiduel du craquage thermique (pétrole)	Composants similaires	Aucune irritation significative
2,4,6-Tris([diméthylamino)méthyl]phénol	Lapin	Corrosif
Triéthylènetétramine	Lapin	Corrosif
Bis([diméthylamino] méthyl) phénol	Composants similaires	Corrosif
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Fenol, gestyreneerd	Lapin	irritant légère
N-Aminoéthyl pipérazine	Lapin	Corrosif
ACIDES D'ALKYL, PRODUITS DE RÉACTION AVEC LE TRIÉTHYLENETÉTAMINE	Données in Vitro	Irritant grave
DISTILLAT NAPHTENIQUE LOURD DE PETROLE, EXTRAIT AU SOLVANT	Composants similaires	Aucune irritation significative
DISTILLATS DE PÉTROLE	Composants similaires	irritant légère
Composant résiduel du craquage thermique (pétrole)	Composants similaires	irritant légère
2,4,6-Tris([diméthylamino)méthyl]phénol	Lapin	Corrosif
Triéthylènetétramine	Lapin	Corrosif
Bis([diméthylamino] méthyl) phénol	Composants similaires	Corrosif
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Fenol, gestyreneerd	Mouris	sensibilisant
N-Aminoéthyl pipérazine	Cochon d'Inde	sensibilisant
ACIDES D'ALKYL, PRODUITS DE RÉACTION AVEC LE TRIÉTHYLENETÉTAMINE	Cochon d'Inde	sensibilisant
DISTILLAT NAPHTENIQUE LOURD DE PETROLE, EXTRAIT AU SOLVANT	Composants similaires	Non classifié
DISTILLATS DE PÉTROLE	Cochon	Non classifié

	d'Inde	
Composant résiduel du craquage thermique (pétrole)	Composants similaires	Non classifié
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Cochon d'Inde	Non classifié
Triéthylènetétramine	Cochon d'Inde	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
N-Aminoéthyl pipérazine	In vivo	N'est pas mutagène
N-Aminoéthyl pipérazine	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
ACIDES D'ALKYL, PRODUITS DE RÉACTION AVEC LE TRIÉTHYLENETÉTAMINE	In Vitro	N'est pas mutagène
DISTILLAT NAPHTENIQUE LOURD DE PETROLE, EXTRAIT AU SOLVANT	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
DISTILLAT NAPHTENIQUE LOURD DE PETROLE, EXTRAIT AU SOLVANT	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
DISTILLATS DE PÉTROLE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Composant résiduel du craquage thermique (pétrole)	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	In Vitro	N'est pas mutagène
Noir de Carbone	In Vitro	N'est pas mutagène
Noir de Carbone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
DISTILLAT NAPHTENIQUE LOURD DE PETROLE, EXTRAIT AU SOLVANT	Dermale	Composants similaires	Cancérogène
DISTILLATS DE PÉTROLE	Dermale	Composants similaires	Cancérogène
Composant résiduel du craquage thermique (pétrole)	Dermale	Composants similaires	Cancérogène
Noir de Carbone	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Inhalation	Rat	Cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
N-Aminoéthyl pipérazine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des	Rat	Niveau sans	avant

		femelles		effet nocif observé 598 mg/kg/jour	l'accouplement et pendant la gestation
N-Aminoéthyl pipérazine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 409 mg/kg/jour	32 jours
N-Aminoéthyl pipérazine	Ingestion	Toxique pour le développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 75 mg/kg/jour	pendant la grossesse
DISTILLAT NAPHTENIQUE LOURD DE PETROLE, EXTRAIT AU SOLVANT	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/jour	13 semaines
DISTILLAT NAPHTENIQUE LOURD DE PETROLE, EXTRAIT AU SOLVANT	Dermale	Toxique pour le développement	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 5 mg/kg/jour	pendant la grossesse
DISTILLATS DE PÉTROLE	Dermale	Toxique pour le développement	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 0,05 mg/kg/jour	pendant la grossesse
Composant résiduel du craquage thermique (pétrole)	Dermale	Toxique pour le développement	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 0,05 mg/kg/jour	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
N-Aminoéthyl pipérazine	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
ACIDES D'ALKYL, PRODUITS DE RÉACTION AVEC LE TRIÉTHYLENETÉTAMINE	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
DISTILLAT NAPHTENIQUE LOURD DE PETROLE, EXTRAIT AU SOLVANT	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
N-Aminoéthyl pipérazine	Dermale	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/day	29 jours
N-Aminoéthyl pipérazine	Dermale	système vasculaire Système nerveux rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	29 jours
N-Aminoéthyl pipérazine	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,2 mg/m3	13 semaines
N-Aminoéthyl pipérazine	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans	13 semaines

		yeux rénale et / ou de la vessie			effet nocif observé 53,8 mg/m3	
N-Aminoéthyl pipérazine	Ingestion	cœur Système endocrinien système vasculaire foie Système nerveux rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 598 mg/kg/day	28 jours
DISTILLAT NAPHTENIQUE LOURD DE PETROLE, EXTRAIT AU SOLVANT	Dermale	Système endocrinien tube digestif système vasculaire foie système immunitaire rénale et / ou de la vessie	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Composants similaires	LOAEL 30 mg/kg/day	90 jours
DISTILLATS DE PÉTROLE	Dermale	foie système immunitaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 10,6 mg/kg/day	13 semaines
DISTILLATS DE PÉTROLE	Dermale	système vasculaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 1,06 mg/kg/day	13 semaines
Composant résiduel du craquage thermique (pétrole)	Dermale	foie système immunitaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 10,6 mg/kg/day	13 semaines
Composant résiduel du craquage thermique (pétrole)	Dermale	système vasculaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 1,06 mg/kg/day	13 semaines
2,4,6-Tris[(diméthylamino)méthyl]phénol	Dermale	la peau foie Système nerveux système auditif système vasculaire yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 125 mg/kg/day	28 jours
Noir de Carbone	Inhalation	pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
DISTILLATS DE PÉTROLE	danger d'aspiration
Composant résiduel du craquage thermique (pétrole)	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de

produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

Renseignements sur le secret commercial :

Numéro au registre du CCRMD	Date d'enregistrement:	État de la demande:	Date de la Décision:
11690	13/07/2017	La demande de dérogation a été présentée.	

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS

Santé: *3 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques :** 0 **Protection personnelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

Groupe de document :	35-7972-9	Numéro de la version :	5.00
Date de parution :	2023/03/08	Remplace la version datée de :	2022/08/23

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ

MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2020, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 24-9848-3
Date de parution : 2020/10/19

Numéro de la version : 3.06
Remplace la version datée de : 2020/03/05

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Résine pour isolation électrique Scotchcast(MC) 4N 3M(MC), partie A et Résine pour isolation électrique Scotchcast(MC) 4 3M(MC), partie A

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Électrique

Utilisation spécifique
Partie A De Résine 4 et De Résine 4N

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des marchés des produits électriques
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2B :
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement
Attention

Symboles :

Point d'exclamation |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation des yeux. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mises en garde

Prévention :

Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter des gants de protection. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	25085-99-8	80 - 100 Secret Fabrication *	2,2'-[Isopropylidènebis(p-phénylèneoxyméthylène)]dioxirane homopolymérisé
Oxirane, Dérivés Mono [(Alcoolates en C12-14)Methyl]	68609-97-2	5 - 10 Secret Fabrication *	Oxirane, dérivés mono [(alkyl en C12-14) méthyl].

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Monoxyde de carbone

Bioxyde de carbone

Vapeur toxique, gaz, particule.

Condition

Durant la combustion

Durant la combustion

Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égouts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas d'exigences particulières de conservation

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Aucune limite d'exposition professionnelle pour les composants énumérés à la section 3 de cette FSSS.

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Résine
couleur	Ambre
Odeur	Époxy
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Pas de données disponibles</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Pas de données disponibles</i>
Point d'ébullition	$\geq 93,9$ °C
Point d'éclair :	$\geq 93,9$ °C [Méthode de test: Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	<i>Pas de données disponibles</i>
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	≤ 186 158,4 Pa [@ 55 °C]
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	<i>Pas de données disponibles</i>
Densité	1,16 g/ml
Densité relative	1,16 [Ref Std:Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	3 000 mPa-s - 5 000 mPa-s
Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données disponibles</i>
Pourcentage de matières volatiles	
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	<i>Pas de données disponibles</i>
Taille moyenne de particules	<i>Pas de données disponibles</i>
Masse volumique	<i>Pas de données disponibles</i>
Masse moléculaire	<i>Pas de données disponibles</i>
Point de ramollissement	<i>Pas de données disponibles</i>

Nanoparticules

Ce matériau ne contient pas des nanoparticules.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Condition

Aucun connu.

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Irritation légère de la peau : Parmi les signes ou les symptômes, on retrouve : rougeurs localisées, enflure, démangeaisons et sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Dermale	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
POLYMERE DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg

Résine pour isolation électrique Scotchcast(MC) 4N 3M(MC), partie A et Résine pour isolation électrique Scotchcast(MC) 4 3M(MC), partie A

Oxirane, Dérivés Mono [(Alcoolates en C12-14)Methyl]	Dermale	Lapin	LD50 > 4 000 mg/kg
Oxirane, Dérivés Mono [(Alcoolates en C12-14)Methyl]	Ingestion	Rat	LD50 17 100 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
POLYMER DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Lapin	irritant légère
Oxirane, Dérivés Mono [(Alcoolates en C12-14)Methyl]	Lapin	irritant légère

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
POLYMER DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Lapin	Irritant modéré
Oxirane, Dérivés Mono [(Alcoolates en C12-14)Methyl]	Lapin	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
POLYMER DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Homme et animal	sensibilisant
Oxirane, Dérivés Mono [(Alcoolates en C12-14)Methyl]	Cochon d'Inde	sensibilisant

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
POLYMER DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Humain	Non classifié

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
POLYMER DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	In vivo	N'est pas mutagène
POLYMER DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxirane, Dérivés Mono [(Alcoolates en C12-14)Methyl]	In vivo	N'est pas mutagène
Oxirane, Dérivés Mono [(Alcoolates en C12-14)Methyl]	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
POLYMER DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
POLYMER DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/day	2 génération
POLYMER DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/day	2 génération
POLYMER DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Dermale	Non classifié pour le développement	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 300	pendant l'organogénèse

Résine pour isolation électrique Scotchcast(MC) 4N 3M(MC), partie A et Résine pour isolation électrique Scotchcast(MC) 4 3M(MC), partie A

				mg/kg/day	
POLYMER DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/day	2 génération
Oxirane, Dérivés Mono [(Alcoolates en C12-14)Methyl]	Dermale	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/day	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Oxirane, Dérivés Mono [(Alcoolates en C12-14)Methyl]	Dermale	cœur sang foie Système nerveux rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Lapin	Niveau sans effet nocif observé 4 000 mg/kg	24 heures

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
POLYMER DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Dermale	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
POLYMER DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Dermale	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	13 semaines
POLYMER DE L'ETHER DIGLYCIDIQUE DU BISPHENOL A	Ingestion	système auditif cœur Système endocrinien système vasculaire foie yeux rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	28 jours
Oxirane, Dérivés Mono [(Alcoolates en C12-14)Methyl]	Dermale	Système nerveux système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/day	14 semaines
Oxirane, Dérivés Mono [(Alcoolates en C12-14)Methyl]	Dermale	sang foie yeux rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/day	13 semaines

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notifiatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS

Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques :** 0 **Protection personnelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

Groupe de document :	24-9848-3	Numéro de la version :	3.06
Date de parution :	2020/10/19	Remplace la version datée de :	2020/03/05

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca